



REPUBLIQUE DU BENIN

**_*_*_

MINISTERE DE LA SANTE

**_*_*_

SECRETARIAT GENERAL

**_*_*_

**PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE
LA PERFORMANCE DU SYSTEME DE SANTE**

TERMES DE REFERENCE DE LA REVISION DU DOCUMENT DE CADRAGE DU FBR AU BENIN

Mai 2013

Financement Banque Mondiale

1. Contexte :

Pour accélérer l'atteinte des Objectifs du Millénaire, le gouvernement du Bénin a décidé d'initier un Projet de Renforcement de la Performance du Système de Santé (PRPSS) dans le secteur de la santé du Bénin depuis 2011. La composante 1 du PRPSS est le Financement Basé sur les Résultats (FBR). L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme de financement par lequel les structures de santé sont subventionnées sur la base de leur performance, soit la quantité et la qualité des services de santé rendus à la population. Par ailleurs, la mise en œuvre du FBR au Bénin fait l'objet d'une recherche sur l'influence du niveau des subsides et de l'autonomie de gestion est en cours.

Cet instrument devrait progressivement être étendu à l'ensemble du territoire, et ce, sur la base d'un financement de la Banque Mondiale, de GAVI, du GFATM et de la Belgique. Une cellule de gestion au sein du Ministère, dénommée Unité de Coordination du Projet (UCP) assure la coordination du dispositif.

Le consortium AEDES/SCEN a été contracté pour fournir un appui technique à la mise en place de ce processus. La mission du consortium consiste à (i) assurer la formation des acteurs en FBR, (ii) fournir un appui technique à la cellule de gestion du FBR, (iii) assurer la fonction de vérification, contrôle et validation des résultats des structures de santé, (iv) assurer la mise en œuvre d'un volet de formation en santé maternelle et management des services de santé.

Dans le cadre de cet appui technique, des résultats importants ont été acquis, ce sont entre autres : (i) la formation des formateurs sur le FBR tenue à Cotonou et la formation des cadres du Ministère à Lokossa et Grand Popo, (ii) la formation des prestataires couplée à la signature des contrats dans les 8 zones d'intervention du projet ; (iii) l'installation permanente des assistants techniques de zone à leur poste respectif, la fonctionnalité du dispositif de contrôle de routine et de facturation des prestations de qualité selon la performance des formations sanitaires ; (iv) les crédits FBR sont payés et utilisés par les Formations sanitaires ; (v) les contrats internes avec les structures de régulation sont signés.

Par ailleurs, le plan de communication sur le FBR ainsi que la stratégie de recrutement et de contractualisation avec les OBC, ont été élaborés et validés par le Ministère de la santé. Le processus de sélection et de formation des agents OBC pour la contre vérification est en cours. Une base de données, connectée à l'internet dénommée portail FBR Bénin est fonctionnelle et assure la facturation informatisée ainsi que la diffusion des résultats du FBR.

Le document national de cadrage du Financement Basé sur les Résultats a pour objet de présenter les différentes règles encadrant le FBR notamment la répartition de l'enveloppe FBR, les coûts unitaires des services FBR, les modalités de calcul du crédit et son affectation. Ce document est valable pour la durée du Programme de Renforcement de la Performance du Système de Santé. Néanmoins, il est prévu une révision annuelle de ce document. Toutefois, il peut être révisé à tout moment en fonction des besoins prioritaires et urgents du projet.

En tant qu'annexe du manuel opérationnel et financier du PRPSS, toute modification doit être soumise à la validation du Comité de Coordination du RSS et aux partenaires RSS pour avis de non-objection.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 1 du PRPSS – Financement Basé sur les Résultats, il était prévu pour la première année, de réviser le document de cadrage du FBR après au moins 6 mois de mise en œuvre effective.

Les présents TDR décrivent essentiellement, les objectifs, les résultats, les activités et les ressources nécessaires du processus de révision interne celles relatives à la mission d'appui externe pour finaliser le processus.

2. Objectifs de la révision :

L'objectif général du processus de révision est de contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre et la pérennisation du FBR au Bénin.

Les objectifs spécifiques ci-après sont visés :

1. Assurer une évaluation axée sur la qualité des documents de base du FBR (y compris les outils FBR) et leur adéquation avec les réalités vécues sur le terrain après un an de mise en œuvre par les acteurs clés impliqués ;
2. Rendre disponible les documents de base du FBR révisés et validés par le comité de pilotage du FBR au Bénin auprès des acteurs de mise en œuvre du projet.

3. Résultats attendus

A la fin de la mission, les résultats attendus sont :

- Les forces et faiblesses du document de cadrage y compris les outils FBR utilisés sont connues ;
- Les difficultés, contraintes et opportunités identifiées au cours de la mise en œuvre du FBR sont connues ;
- Les propositions de révision du document de cadrage et les outils FBR, prenant en compte les difficultés, les contraintes et les opportunités tirées dans la mise en œuvre sont faites
- Les documents de base du FBR révisés et validés par le comité de pilotage du FBR au Bénin sont disponibles au niveau des acteurs de mise en œuvre du projet.

4. Produits livrables

A l'issue de la mission, les produits livrables ci-après sont attendus :

- Le rapport général de l'atelier de révision des documents de base FBR ;
- Des rapports thématiques d'évaluation axée sur la qualité des documents de base du FBR (y compris les outils FBR) et leur adéquation avec les réalités vécues sur le terrain après un an de mise en œuvre par les acteurs clés impliqués du projet (en annexe du rapport général) ;
- Le rapport de validation des documents révisés par le comité de pilotage ;
- Les documents de base du FBR y compris les outils de gestion révisés et validés.

5. Méthodologie

Il s'agit d'un processus d'évaluation axée sur la qualité des documents de base du FBR. L'approche des experts sera utilisée essentiellement au de ce processus de révision. Il s'agira de réaliser des ateliers thématiques avec des personnes ayant une bonne expérience dans les thèmes indiqués. Un atelier de synthèse regroupement les acteurs clés y compris les représentants du Consortium et de la

Banque Mondiale fera la synthèse des résultats des ateliers thématiques en vue de finaliser techniquement les documents de base du FBR révisés. En effet, deux représentants du Consortium expérimentés en FBR apporteront un appui technique au processus de révision et participeront surtout à l'atelier de synthèse. Cet appui technique estimé à 20 jours hommes de travail fera l'objet d'un TDR spécifique avec le budget.

En pratique, il s'agira de documenter les différents constats des acteurs de mise en œuvre au cours des ateliers thématiques regroupant des échantillons représentatifs des acteurs concernés (y compris les prestataires)...

Les thèmes ci-après sont déjà retenus dans ce processus de révision : (i) Normes de prestations (Grille qualité : RH, infrastructures, équipement/matériel, hygiène assainissement, gestion des ressources, planification, médicaments, laboratoire et transfusion sanguine, etc.), (ii) Documents contractuels / partenariat (plan d'action, contrats de prestation et de régulation y compris les nouvelles structures à impliquer, place du privé, disposition de sanctions positives et négatives, rapport de déclaration, factures), (iii) SNIGS et portail FBR, (iv) VIH/SIDA/IST/TB/paludisme, Santé maternelle et infantile (y compris le planning familial et la nutrition) et Vaccination, (v) Accessibilité financière & équité géographique, (vi) Utilisation des crédits FBR (gestion volet fonctionnement, primes au personnel et clés de répartition), (vii) Paquets de services FBR et prix unitaires pour l'hôpital, les CS et le niveau communautaire.

Les résultats des différents ateliers thématiques seront utilisés au cours d'un atelier de validation et de synthèse en vue de disposer des drafts de documents de base révisés.

Les drafts des différents documents de base seront soumis au comité de pilotage pour validation. Les documents validés seront reproduits par l'UCP et mis à la disposition de tous les acteurs. Le portail FBR sera révisé en conséquence afin de rendre effectives les nouvelles mesures.

6. Déroulement, lieu et durée du processus de révision des documents de base du FBR

N°	Activité	Responsable	Autres concernés	Période	Observations
1.	Tenir une rencontre d'identification des thèmes spécifiques à approfondir dans le processus de révision ainsi que les acteurs concernés par thème	DPP	UCP, ATP	2 ^{ème} semaine d'avril 2013	Déjà réalisé au cours de la mission conjointe BM/UCP/Consortium
2.	Elaborer un canevas de documentation des thèmes spécifiques	DPP	UCP, ATP,	4 ^{ème} semaine d'avril 2013	Déjà réalisé par l'UCP et les AT
3.	Réaliser des ateliers thématiques d'analyse et de documentation des thèmes spécifiques	DPP	UCP, ATP	juin 2013	
4.	Tenir un atelier de synthèse des résultats des ateliers thématiques et de production des drafts de documents révisés	DPP	UCP, ATP	1 ^{ère} semaine de juillet 2013	
5.	Tenir la réunion de validation des documents de base révisés par le comité de pilotage	UCP	Membres comité de pilotage, ATP, agents UCP	2 ^{ème} semaine de juillet 2013	
6.	Reproduire et diffuser les documents de base révisés et validés aux acteurs de terrain	UCP	Agents UCP, AT	3 ^{ème} semaine de juillet 2013	
7.	Réviser le portail pour prendre en compte les nouvelles mesures	UCP	Consultant court terme	4 ^{ème} semaine de juillet 2013	

Profil des participants et lieux des ateliers thématiques et de l'atelier de synthèse

N°	Thème	Profil participants (structures d'origine)	Nombre	Lieu et période de l'atelier
1.	Normes de prestations (Grille qualité : RH, infrastructures, équipement/matériel, hygiène assainissement, gestion des ressources, planification, médicaments, laboratoire et transfusion sanguine, etc.) (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> - ATZ ABD et KKP (2) - UCP (3) - ATP (1) - MCZS PAS et ZOBOZA (2) - UCP (1) - DRH (1) - DIEM (1) - ANTS (1) - DPMED (1) - DSIO (1) - CAME (1) - DRFM (1) - DPP (1) - DSME (1) - DNSP et CS/hygiène (2) - DNEHS (1) - OMS (1) - UNICEF (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - USAID/ARM3 (2) - AIMS (1) - USAID (1) - AFD (1) 	31	1 ^{ère} semaine juin 2013 à Grand Popo 4 au 6 juin 2013
2.	Documents contractuels / partenariat (plan d'action, contrats de prestation et de régulation y compris les nouvelles structures à impliquer, place du privé, disposition de sanctions positives et négatives, rapport de déclaration, factures) (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> - ATZ OKT et LA (2) - UCP (3) - ATP (1) - DPP (1) - SGM (1) - IGM (1) - CTJM (1) - DRH (1) - DDS A/D, M/C, O/P (3) - MCZS ABD et KKP (2) - Clinique Bon Pasteur (1) - AMCES (1) - ROBS (1) - OMS (1) - UNICEF (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - USAID/ARM3 (2) - CTB (1) - AIMS (1) - AFD (1) 	29	1 ^{ère} semaine juin 2013 à Grand Popo 4 au 6 juin 2013

3.	Accessibilité financière & équité géographique (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> - UCP (3) - ATP (1) - ATZ COZO (1) - VA ZOBOZA (1) - MCZS LA et BNK (2) - DRFM (1) - DPP + personne ressource genre (2) - DNSP/dév. ZS (2) - DDS A/B (1) - CTB (1) - OMS (1) - UNICEF (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AIMS (1) - USAID (1) - AFD (1) - AFRICARE (1) 	23	2 ^{ème} semaine juin 2013 à Grand Popo 11 au 13 juin 2013
4.	Utilisation des crédits FBR (gestion volet fonctionnement, primes au personnel et clés de répartition) (3 jours)	<ul style="list-style-type: none"> - ATZ ZOBOZA, ABD (2) - VA ABD (1) - UCP (3) - ATP (1) - DHZ Ouidah (1) - MCZS ABD et ZOBOZA (2) - DRFM (1) - IGM (1) - OMS (1) - UNICEF (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - USAID/ARM3 (2) - CTB (1) - AIMS (1) - AFD (1) 	22	2 ^{ème} semaine juin 2013 à Grand Popo 11 au 13 juin 2013
5.	VIH/SIDA/IST/TB/paludisme, Santé maternelle et infantile (y compris le planning familial et la nutrition), Vaccination et Paquets de services FBR et prix unitaires pour l'hôpital, les CS et le niveau communautaire (5 jours)	<ul style="list-style-type: none"> - ATZ ABD, KKP, LA, BNK, PAS (5) - VA KKP (1) - VA BNK (1) - VA PAS (1) - MCZS KKP (1) - ATP (1) - UCP (6) - DDS Z/C, Atlantique (2) - DDS/CSME Atlantique (1) - DSME (2) - DNSP-SC et CS Hygiène (2) - PNL (CN et SE) (2) - PNT (CN et SE) (2) - PNL (CN et SE) (2) - ANVSP (1) - DNEHS (1) - DHZ Kouandé, Covè (2) - CS Agamè, Gbéko, Bohicon, Oganla, 	49	3 ^{ème} semaine juin 2013 à Bohicon 17 au 21 juin 2013

		<ul style="list-style-type: none"> Goumori (5) - UNICEF/AFBP (1) - PLAN Bénin/conseiller santé (1) - OMS (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - USAID/ARM3 (2) - CTB (1) - AIMS (1) - AFD (1) 		
6.	<p>SNIGS et portail FBR (3 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - ATZ ZOBOZA (1) - VA LA et OKT (2) - UCP (3) - ATP (1) - Chef Service Informatique du MS (1) - DPP/SIS (4) - DDS/SEPS O/P et Z/C (2) - MCZS OKT (1) - OMS (1) - UNICEF (1) - UNFPA (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - USAID/ARM3 (2) - CTB (1) - AIMS (1) - AFD (1) 	25	<p>3^{ème} semaine juin 2013 Bohicon</p> <p>24 au 26 juin 2013</p>
7.	<p>Atelier de synthèse des résultats des ateliers thématiques et de production des drafts de documents révisés (y compris la rencontre du comité de pilotage pour les 2 derniers jours)</p> <p>(5 jours)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <u>MS/CAB</u> (6) - <u>Ministre du Développement</u> (1) - <u>MEF</u> (1) - <u>M Famille</u> (1) - <u>CAA</u> (1) - SGM (2) - DPP (2) - <u>DRFM</u> (1) - ATZ (8) - UCP (6) - ATP (1) - MCZS ABD, PAS, OKT, ZOBOZA, BNK, COZO, KKP et LA (8) - DSME (1) - DNSP (1) - DDS A/D, Z/C, A/B (3) - OMS (1) - CTB/PARZS (1) - UNICEF/AFBP (1) - <u>Ambassade de la Belgique</u> (1) - AIMS (1) - UNFPA (1) - USAID (1) - AFD (1) - CARE (1) - AFRICARE (1) - Consortium (2) 	57	<p>1^{ère} semaine de juillet 2013 à Bohicon</p> <p>1^{er} au 5 juillet 2013</p>

		- BM (2)		
--	--	----------	--	--

TDR spécifiques aux ateliers thématiques / de synthèse et canevas de présentation des résultats

N°	Thème	TDR spécifiques aux ateliers thématiques	Canevas de présentation
1.	Normes de prestations (Grille qualité : RH, infrastructures, équipement/matériel, hygiène assainissement, gestion des ressources, planification, médicaments, laboratoire et transfusion sanguine, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue les documents de normes et outils utilisés pour le FBR, - Analyser l'adaptation de la grille qualité en fonction des services offerts par type de formation sanitaire (CS sans laboratoire, privé professionnel sans PF...) - Faire la revue documentaire des normes et politiques du secteur santé et des autres secteurs concernés (environnement, hygiène, assainissement/habitat...) ainsi que les normes techniques disponibles au niveau des institutions sous-régionales et/ou internationales (éliminations des MEG périmés...) - Relever les forces et faiblesses rencontrées par les acteurs au cours de l'utilisation de ces normes/outils FBR, - Faire des suggestions d'amélioration des normes/outils actuels, - Proposer des normes et outils complémentaires pour combler les gaps constatés, - Réviser les grilles qualité et autres documents normatifs relatifs au FBR en tenant compte des résultats des travaux - Réviser la pondération associée aux différents éléments de la grille qualité, afin de réduire le poids lié aux aspects "non vulnérables (infrastructures...)" 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des normes et outils actuels du MS - Liste des autres documents de référence exploités - Forces et faiblesses constatées - Liste des normes et outils complémentaires élaborés - Liste des suggestions d'amélioration par normes et outils - Outils révisés
2.	Documents contractuels / partenariat (plan d'action, contrats de prestation et de régulation y compris les nouvelles structures à impliquer, place du privé, disposition de sanctions positives et négatives, rapport de déclaration, factures),	<ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue les documents contractuels utilisés pour le FBR, - Relever les forces et faiblesses des contrats en cours d'utilisation (prestataires et contrats internes) ainsi que l'approche contractuelle d'une manière générale dans la mise en œuvre du FBR : place des DDS et de certaines directions centrales/techniques et l'implication du secteur privé. - Faire le point sur les difficultés liées à la mise en œuvre de la planification ascendante intégrée et proposer la démarche/canevas de planification à adopter (CS, HZ, EEZS, DDS, Directions techniques/centrales...) - Faire la revue documentaire relative aux contrats, textes administratifs sur les sanctions dans le secteur de la santé et de la fonction publique - Proposer les nouveaux types de contrats prenant en compte les insuffisances relevées et mettant l'accent sur les sanctions positives et négatives - Décrire la procédure d'identification, de déclaration des fraudes et les modalités d'application des sanctions (acteurs, rôles et responsabilités) - Décrire la procédure d'identification, des structures/agents méritants/modèles et les modalités de leur motivation (acteurs, rôles et responsabilités) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les forces et faiblesses des contrats actuels - Nouveaux dispositifs pour la mise en œuvre des sanctions et motivations (structures et agents) y compris le rôle des acteurs et leurs responsabilités par niveau - Liste des nouvelles structures contractantes par niveau - Modèles révisés de contrats par type de structures par niveau prenant en compte les mesures incitatives à l'amélioration continue de la qualité des prestations (conditions de suspension de contrat par défaut d'amélioration de score qualité par exemple)

N°	Thème	<u>TDR spécifiques aux ateliers thématiques</u>	<u>Canevas de présentation</u>
		<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le dispositif de déclaration des prestations et de production des factures en vigueur en de proposer des améliorations 	<ul style="list-style-type: none"> - Directives pour la mise en œuvre effective de la planification ascendante y compris les canevas de planification par type de structures - Fiche de déclaration des prestations et modèle de fiche de facturation
3.	Accessibilité financière & équité géographique	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les dispositions actuelles de prise en compte de l'accessibilité financière, de l'équité et des disparités géographiques (éloignement, enclavement) dans la fixation des prix unitaires des indicateurs FBR ainsi que les tarifs de prestation dans les formations sanitaires. - Proposer des clauses incitatives des prestataires à diminuer les tarifs des prestations aux clients en fonction des contraintes financières et géographiques des populations - Analyser les critères de classification des structures sanitaires selon l'enclavement géographique (distance, obstacle naturel...) taux de bonus d'enclavement ou prix spécifiques catégories de prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Les clauses incitatives des prestataires à diminuer les tarifs des prestations aux clients en fonction des contraintes financières et géographiques des populations - les critères de classification des structures sanitaires selon l'enclavement géographique - les mécanismes de bonification des structures (prix unitaire discriminé ou pourcentage de bonus sur la production)
4.	Utilisation des crédits FBR (gestion volet fonctionnement, primes au personnel et clés de répartition)	<ul style="list-style-type: none"> - Passer en revue les procédures actuelles d'utilisation des crédits FBR - Faire la revue documentaire pour s'imprégner des autres mécanismes de répartition des primes en vue de les adapter au contexte - Relever les forces et faiblesses relatives à l'utilisation des crédits FBR - Faire des suggestions pour l'amélioration de l'utilisation des crédits FBR 	<ul style="list-style-type: none"> - Un mécanisme de répartition des primes FBR par niveau et par type de structures (CS, HS, EEZS...) - Suggestions pour une meilleure utilisation des crédits FBR pour le fonctionnement

N°	Thème	<u>TDR spécifiques aux ateliers thématiques</u>	<u>Canevas de présentation</u>
5.	VIH/SIDA/IST/TB/paludisme, Santé maternelle et infantile (y compris le planning familial et la nutrition), Vaccination et Paquets de services FBR et prix unitaires pour l'hôpital, les CS et le niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le niveau d'intégration des différents programmes dans la mise en œuvre du FBR (indicateurs, disponibilité des intrants, qualité des prestations, SNIGS) - Lister les indicateurs outputs prioritaires - Prendre en compte les suggestions, grilles et outils produits par les ateliers thématiques pour adapter les paquets de services par niveau (Communauté, CS, HZ) - Fixer les prix unitaires des prestations retenues en utilisant les projections financières y relatives ainsi les projections d'utilisation les différents services concernés (toutefois, ce travail préliminaire pourrait être revu à la grande révision prochaine du document de cadrage au regard des résultats de l'analyse des coûts de services en cours). NB : ne pas oublier les aspects d'équité, de pauvreté et d'enclavement géographique la fixation des prix unitaires. - Décrire le contenu technique des nouveaux indicateurs ainsi que les normes de prestation, les critères de mesure et les supports y relatifs en collaboration avec les membres de l'atelier sur les normes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des nouveaux indicateurs à intégrer par programme et par niveaux (communautaire, CS et HZ) - Tableaux de définition des normes de prestation et de mesure des nouveaux indicateurs et anciens retenus - L'ensemble des paquets de services retenus (nouveaux et anciens) par niveau ainsi que leur prix unitaire
6.	SNIGS et portail FBR	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser le système d'information sanitaire actuel en relation avec les exigences du FBR (adresse des clients, numéros de téléphone...): Disponibilité des outils (CPoN, suivi de croissance des enfants de 11 à 59 mois...), adéquation des outils, qualité de remplissage, rôles des acteurs - Proposer des améliorations au dispositif du SNIGS et ses outils pour faciliter le suivi de la mise en œuvre - Analyser les potentialités offertes par le portail et identifier les besoins d'adaptation du portail en tenant compte des nouveaux outils du FBR et des besoins d'information - Analyser les utilisateurs potentiels et les besoins de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les forces et faiblesses du SNIGS et du portail FBR - Les suggestions d'amélioration du SNIGS et du portail (dispositif et outils) - Décrire les rôles et responsables des acteurs du SNIGS par niveau pour l'amélioration de la collecte, le traitement, l'utilisation des données statistiques - Les besoins de formation pour le SNIGS et le portail FBR
7.	Atelier de synthèse des résultats des ateliers thématiques et de production des drafts de documents révisés y compris la rencontre du comité de	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les résultats des différents ateliers thématiques en vue d'apprécier la pertinence, la faisabilité de ces résultats dans la mise en œuvre du FBR - Identifier les propositions de révisions ou de nouveaux documents normatifs/outils applicables immédiatement et ceux qui devrait attendre une révision plus approfondie du cadre de mise en œuvre du FBR - Valider techniquement les propositions de révisions ou de nouveaux documents 	<ul style="list-style-type: none"> - Les documents normatifs/outils révisés et les nouveaux documents normatifs/outils applicables immédiatement - Les documents normatifs/outils révisés et les nouveaux documents

N°	Thème	<u>TDR spécifiques aux ateliers thématiques</u>	<u>Canevas de présentation</u>
	pilotage	normatifs/outils applicables immédiatement - Proposer un calendrier d'application des documents normatifs/outils révisés et des nouveaux documents normatifs/outils proposés - Rencontre du comité de pilotage : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse de l'état d'avancement du projet ✓ Validation des documents révisés ✓ Validation du calendrier d'application des mesures de révision ✓ Prochaines étapes 	normatifs/outils applicables ultérieurement - Le calendrier d'application des documents normatifs/outils révisés et les nouveaux documents normatifs/outils - Les documents de base du FBR révisés sont validés - Le calendrier d'application est validé - Les prochaines étapes sont connues

